

**RAPPORT N° 97/3-06**  
**du Conseil Municipal**

**OBJET**

**APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 1997**

Le Conseil Général lors de sa Séance Publique du 30 octobre dernier a adopté le nouveau dispositif relatif aux Contrats de Développement 1997-1999.

Le cadre d'intervention des Contrats de Développement de la 3ème génération se caractérise par :

- \* La mise en place de trois grandes dotations :
  - dotation de solidarité,
  - fonds départemental d'aide au développement local (financés sur les fonds propres départementaux),
  - dotation communale d'équipements de base répartissant le FACE, le FNDAE ainsi que le Fidom Départemental pour les communes urbaines ;
- \* La reconduction des mêmes domaines prioritaires pour les communes que lors des contrats de développement 1993-1995, financés à 70 % (sauf la voirie de désenclavement qui remplace l'assainissement des eaux usées), mais surtout la prise en compte également de manière incitative des politiques publiques départementales (environnement, gestion globale de l'eau, équipements sportifs à proximité des collèges) ;
- \* Une volonté de simplification des taux de financement (taux unique de 50 %),
- \* La prise en compte de l'aménagement des hauts (+10 % pour la zone des hauts) ;
- \* La définition d'une grille de financement élargie avec quelques actions nouvelles éligibles (assainissement des eaux pluviales, mise à niveau des réseaux électriques des centres urbains, voirie de désenclavement, système d'information géographique...).

S'agissant de l'enveloppe prévisionnelle pour la mise en oeuvre des Contrats de Développement 1997, une dotation annuelle de 13.933.393 Frs nous est allouée.

Cette dotation globale se répartit de la manière suivante :

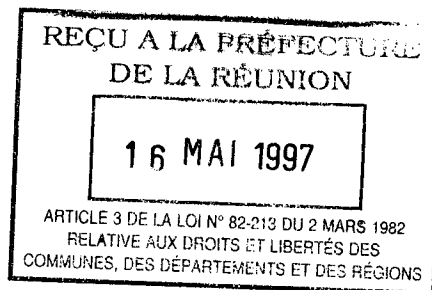
<b>Fonds départemental d'aide au développement local</b>	<b>Dotation communale d'équipements de base</b>
<b>9 112 150 F</b>	<b>4 821 243 F</b>

**RAPPORT N° 97/3-06**

Je sou mets donc à votre examen le Contrat de Développement 1997.

Vous trouverez en annexe un tableau financier récapitulant les opérations proposées dans le cadre de l'enveloppe principale 1997 du Contrat de Développement pour un montant de subvention totale de 13 933 393 F.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**

**DELIBERATION N° 97/3-06**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du lundi 12 mai 1997**

**OBJET**

**APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 1997**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/3-06 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions, Culture/Animation/Sports/Ecoles, Vie Quotidienne et Entreprise Municipale/Finances ;

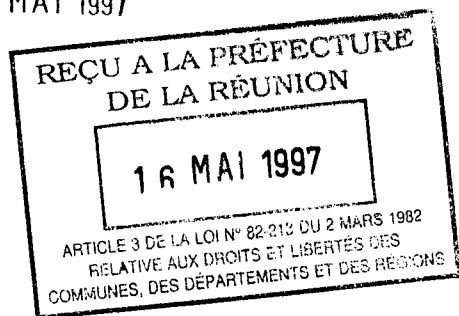
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Contrat de Développement 1997 conformément au tableau annexé à la présente Délibération.

---

Fait à Saint-Denis,  
le 16 MAI 1997



## CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 1997-1999

DOMAINES D'INTERVENTION	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL (fonds propres) H.T.			EQUIPEMENTS DE BASE LOCAL (FNDAE HT. FACE TTC FIDOM DPTAL HT)		
	COUT HT	TAUX SUBVENT*	MONTANT SUBVENT*	COUT HT	TAUX SUBVENT*	MONTANT SUBVENT*
<b>Assainissement</b> Divers travaux eaux pluviales Evacuation Eaux Pluviales rue Lory les Hauts Réfection station épuration du Butor				900 000 440 000 100 000	50,00% 50,00% 50,00%	450 000 220 000 50 000
<b>Eau</b> Alimentation en eau potable Collège Bois de Nêfles Alimentation en eau potable Chemin Acajou (Ste-Clotilde) Alimentation en eau potable Colline de la providence (Camélias) Renforcement réseau d'eau potable chem.des Maraîchers(Bretagne) Renforcement réseau d'eau potable Bellevue/montauban(Bretagne) Extension et renforcement réseau d'eau potable Piton B.Nêfles				700 000 700 000 395 000 800 000 532 486 395 000	50,00% 50,00% 50,00% 50,00% 50,00% 50,00%	350 000 350 000 197 500 400 000 266 243 197 500
<b>Energie et électricité</b> Travaux de renforcement et d'extension d'électrification rurale(78%TTC)				2 739 726	78,00%	2 340 000
<b>Culture</b> MJC Château Morange travaux sur bâtiment Travaux sur Bâtiments Culturels Aménagement de l'espace Jeumon (3ème tranche)	1 000 000 70 000 457 000	50,00% 50,00% 50,00%	500 000 35 000 228 500			

## CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 1997-1999(suite)

<b><u>Equipements Sportifs à proximité des Collèges</u></b>						
Construction Terrain de foot Domenjod près du collège	1 600 000	50,00%	800 000			
<b><u>Ecole</u></b>						
Travaux sur cantines scolaires	902 000	50,00%	451 000			
Construction de deux nouvelles classes à l'école Boris St-Vincent	800 000	50,00%	400 000			
Aménagement Ecole Grand Canal/Bretagne-Etudes	90 000	50,00%	45 000			
Aménagement Ecole Grand Canal/Bretagne-Travaux	900 000	50,00%	450 000			
Travaux dans les écoles-Etudes	70 000	50,00%	35 000			
Travaux dans les écoles-Travaux	1 000 000	50,00%	500 000			
<b><u>Sports et loisirs</u></b>						
Gymnase des Deux-Canons	90 000	50,00%	45 000			
Travaux sur équipement sportifs	2 706 000	50,00%	1 353 000			
Mise en conformité petit stade de l'Est pour manifestation culturelle	1 900 000	50,00%	950 000			
<b><u>Vie administrative</u></b>						
Travaux sur Bâtiments Communaux	2 415 300	50,00%	1 207 650			
Aménagement locaux suite avis CHS / divers bâtiments communaux	164 000	50,00%	82 000			
Extension Mairie annexe du Moufia	900 000	50,00%	450 000			
Travaux sur crèches et garderies	60 000	50,00%	30 000			
Rénovation ancien Hôtel de Ville (3ème Tranche)	3 100 000	50,00%	1 550 000			
		<b>TOTAL</b>	<b>9 112 150</b>		<b>TOTAL</b>	<b>4 821 243</b>